

**BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION
POUR LA RENAISSANCE DES ORGUES
DE LA COLLÉGIALE SAINT-ANDRÉ**

■ Nom

■ Prénom

■ Adresse

■ Ville & Code postal

adhère pour l'année 2018 à l'Association pour la Renaissance des Orgues de la Collégiale Saint-André en qualité de :

Membre actif : **20€** (adhésion réduite à 10 € pour les étudiants, chômeurs & -18 ans)

Membre bienfaiteur : **50€**

Afin de vous envoyer des informations relatives aux manifestations et activités de l'AROCSA, merci d'indiquer votre adresse E-mail, ainsi que votre N° de portable :

E-mail

Téléphone portable
(pour recevoir nos messages sms)

Envoyez votre bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement (par chèque à l'ordre de l'AROCSA) à :

AROCSA

Cure Saint-André - 6 rue Hector Berlioz
38000 Grenoble



Dominant la Vieille Ville de son superbe clocher, la Collégiale Saint-André (XIII^e siècle) était la chapelle privée des Dauphins, puis chapelle royale. Le buffet d'orgue sculpté qu'elle abrite remonte aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais l'instrument lui-même a été reconstruit à neuf en 1898 par Charles Anneessens, organier franco-belge dont les ateliers étaient situés à Halluin, en pays «ch'ti». Agrandi et transformé par le facteur lyonnais Edouard Ruhe entre 1943 et 1946, il vient d'être restauré (en 2016-2017) par l'entreprise iséroise Orgues Giroud Successeurs (Jacques Nonnet gérant-facteur d'orgues).

Avec ses trois claviers et ses quarante-deux registres, il offre à la fois la somptuosité de son style symphonique d'origine et une très grande ouverture aux musiques plus modernes ou au contraire d'esprit baroque grâce aux jeux de détail ajoutés par Ruhe. A cette palette sonore unique en Isère s'ajoutent les possibilités de la transmission numérique installée lors de la dernière restauration: on peut par exemple faire rejouer l'orgue sans organiste... comme un orgue de Barbarie... mais digne d'une cathédrale !



<http://orgues.free.fr/standre/>

JUILLET & AOÛT 2018

**LES JEUDIS
DE L'ORGUE**

de 19h à 20h

COLLÉGIALE SAINT-ANDRÉ

PLACE SAINT-ANDRÉ, GRENOBLE-CENTRE

Retransmission du jeu de l'organiste sur grand écran
Libre participation aux frais

RENSEIGNEMENTS : 04 76 72 02 93 - arocsa@orange.fr





EN JUILLET 2018 DE 19 H À 20 H

EN AOÛT 2018 DE 19 H À 20 H

■ 5 juillet :

Bruno CHARNAY

Organiste titulaire de la collégiale Saint-André

Bach, Mendelssohn, Liszt

■ 12 juillet :

Aloyse LEROY, soprano

et **Bruno CHARNAY** orgue

Haydn, Mozart, Fauré, Franck

■ 19 juillet :

Joffrey MIALON

Organiste adjoint à la basilique Saint-Joseph de Grenoble

Franck, Florentz

Messe Cum Jubilo pour voix d'hommes
et orgue de Duruflé

Direction: **Marie-des-Neiges NONNET**

■ 26 juillet :

Anne GRENARD

Organiste à l'église Saint-Louis de Grenoble

et **Odile THOMAS**, soprano

Bach, Schlick, Boëly, Focroule, Alain, Martinù

■ 2 août :

Pierre PERDIGON

Organiste titulaire de l'église Saint-Louis de Grenoble

Brahms, Alain, Messiaen

■ 9 août :

ORGUE AUTOMATIQUE !

Le concert du 5 juillet redonné avec le système Replay,
l'organiste avec sa zapette assis parmi les auditeurs!

■ 16 août :

Thibaut DURET

Organiste titulaire de la cathédrale Saint-François de Chambéry

Bach, Vierne, Dupré

■ 23 août :

Jean-Paul RAVEL

Organiste titulaire de Saint-Antoine-l'Abbaye

Bach, Franck, D'Antalfy, Bossi

■ 30 août :

Bruno CHARNAY

Organiste titulaire de la collégiale Saint-André

Bach, Franck, Boëllmann, Gigout

■ L'AROCSA a été fondée en 2010 et a signé des partenariats avec la Mairie de Grenoble, propriétaire de l'instrument, et la Fondation du Patrimoine, ce qui a permis de lancer une souscription de mécénat populaire.

Avec la contribution des donateurs à la souscription, et le soutien de prestigieux mécènes (par exemple l'Ordre des Chartreux) directement mobilisés par l'AROCSA ainsi que des subventions de la Région et de la Fondation du Crédit Agricole, sans oublier la participation du Département, d'importants travaux ont pu être réalisés entre 2016 et 2017. L'orgue a ainsi été inauguré les 7 et 8 octobre 2017, mais cette restauration reste partielle. Il faudrait notamment redonner au buffet son aspect du XVIII^e siècle et restructurer l'intérieur de l'instrument.

L'aventure continue!

- Sensibiliser le public et les pouvoirs publics à la restauration du grand orgue de la collégiale Saint-André,
- être un interlocuteur privilégié de la Mairie, propriétaire de l'instrument, afin de faciliter cette restauration,
- contribuer au financement par des activités spécifiques, ainsi que par la sollicitation de toutes autres personnes publiques ou privées susceptibles de participer à ce financement,
- mettre en valeur le grand orgue de la Collégiale par des manifestations telles que concerts, expositions, conférences et animations diverses, ainsi que par une utilisation pédagogique de l'instrument.

Président de l'Association
Bruno Charnay

Faisons ensemble connaître l'Association autour de nous !

*Toutes nos manifestations sont à entrée libre ;
une participation aux frais est néanmoins vivement
souhaitable, dans la mesure des possibilités
contributives de chacun.*